
POINT 13.1 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport de la quinzième réunion ordinaire des parties contractantes à la convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles connexes (Convention de Nouméa)

Objet du document

1. Présenter le compte rendu de la 15^e Conférence des Parties à la Convention de Nouméa.

Historique

2. La 15^e Conférence des Parties se tiendra le 29 août 2019, juste avant la Conférence du PROE de 2019. Conformément à la pratique normale et convenue, le rapport de cette conférence sera établi juste après la clôture de celle-ci et présentée pour information à la Conférence 2019 du PROE.
3. Pour information, le compte rendu de la quatorzième Conférence des Parties contractantes, tenue en 2017, peut être consulté sur le site Internet du PROE : www.sprep.org

Recommandation

4. La Conférence est invitée à :
 1. **prendre acte** du rapport de la Conférence des Parties à la Convention de Nouméa.

28 août, 2019

